

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18029477

Tribunal de Commerce

29 JAN. 2018

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : 0439.329.826

Dénomination

(en entier) : **SOGELYS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **35, avenue des Hortensias, Wavre (1300 Limal), Belgique**

Objet de l'acte : Nomination d'un gérant et nomination d'un représentant permanent

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée "SOGELYS", ayant son siège social à Wavre (1300 Limal), 35, avenue des Hortensias portant le numéro d'entreprise 0439.329.826 et assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE 0439.329.826, tenue le 22 janvier 2018, a pris les résolutions suivantes :

Nomination d'un nouveau gérant :

Première résolution

L'assemblée a désigné en qualité de nouvelle gérante pour une durée illimitée avec effet à dater du 1er janvier 2018, Madame Van DROOGENBROECK Magali Pascal Liliane, née à Etterbeek le 22 novembre 1977, domiciliée et demeurant à (1300) Wavre, 35, avenue des Hortensias.

Elle exercera son mandat de gérant à titre gratuit.

Conformément à l'article 14 des statuts il a été précisé qu'elle pourra agir séparément pour autant que chaque opération prise isolément ne dépasse pas une somme de mille (1.000,00 €) euros. Pour toute opération, dépassant mille (1.000,00 €) euros, posée par Madame Magali VAN DROOGENBROECK en qualité de gérante, les gérants devront agir conjointement.

Cette limitation de sommes n'est pas applicable au gérant existant savoir Monsieur Vincent MOREAUX, demeurant à (1300) Wavre, 35, avenue des Hortensias, lequel disposera toujours du pouvoir d'agir seul en qualité de gérant sans limitation de sommes.

Pouvoirs.

Deuxième résolution.

L'assemblée générale a conféré aux gérants tout pouvoir pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Préalablement à la clôture du présent procès-verbal Monsieur Vincent MOREAUX, préqualifié, agissant en qualité de gérant, précise que la SPRL « SOGELYS » assumera incessamment des fonctions de gérant dans la SPRL « Proxy Altitude 100 & Go » à constituer, dont le siège social sera établi à Forest (1190 Bruxelles), 3, avenue Saint Augustin.

A cet effet, il désigne Monsieur Vincent MOREAUX, en qualité de représentant permanent, conformément à l'article 61 § 2 du code des sociétés.

Monsieur Vincent Moreaux
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).